



**Communiqué
de presse**

**Syndicat
National du
Personnel
Navigant
Commercial**

ROISSY, LE 18 MARS 2016

PROJET DE LOI EL KHOMRI : LE SNPNC-FO APPELLE À UNE GRÈVE NATIONALE LE JEUDI 31 MARS PROCHAIN.

Le SNPNC-FO, syndicat national qui représente les Hôtesse et Stewards (PNC) des Compagnies aériennes françaises ou ayant une base en France a décidé d'appeler à une grève nationale dans l'ensemble de ces Compagnies le jeudi 31 mars prochain. Le motif en est le suivant : retrait immédiat du Projet de loi EL KHOMRI.

Le SNPNC-FO dénonce les aménagements cosmétiques apportés au projet de loi initial et l'allégation selon laquelle le projet serait devenu équilibré pour les entreprises et les salariés.

Le SNPNC-FO dénonce l'inversion des normes se traduisant par la primauté accordée à la négociation d'accords d'entreprise qui va instituer un véritable dumping social entre Compagnies aériennes, et dans tous les secteurs de notre Economie.

Le SNPNC-FO dénonce la mise à sac du Code du travail, par exemple en matière de temps de travail et l'établissement au niveau de l'entreprise notamment de la modulation du temps de travail, du lissage et du taux de majoration des heures supplémentaires, et leurs conséquences sur l'emploi.

Le SNPNC-FO dénonce l'affaiblissement du champ des accords de branche qui garantissaient l'existence pour les salariés de droits « plancher ».

Le SNPNC-FO dénonce l'assouplissement au profit de l'employeur des règles de licenciement économique – quatre trimestres consécutifs de baisse du chiffre d'affaire et deux trimestres consécutifs de perte d'exploitation et la simple faculté laissé au juge de constater que l'entreprise n'a pas artificiellement organisé un déficit, ainsi que le périmètre d'appréciation des difficultés de l'entreprise limitées au territoire national et permettant à un Groupe international bénéficiaire de supprimer des emplois en France.

Le SNPNC-FO dénonce enfin les atteintes au principe de l'accord majoritaire permettant notamment, de valider, via un référendum au sein de l'Entreprise, un accord de préservation de l'emploi pouvant abaisser la rémunération et augmenter le temps de travail, malgré l'opposition d'organisations syndicales ayant recueilli 70 % des suffrages aux élections professionnelles. Et cette liste n'est malheureusement pas exhaustive.

Le SNPNC-FO appelle l'ensemble des PNC et des citoyens à participer aux manifestations du 31 mars visant à obtenir le retrait pur et simple de la Loi EL KHOMRI.